

**Patrick MORGA**  
Président

Mimizan, le 14 mai 2020

## Lettre aux présidents de clubs

Réf : MP 14 20

Madame, Monsieur,  
Chers présidents,

Certains d'entre vous nous ont fait part de leurs interrogations, depuis la mise en confinement sur le manque de perspectives pour l'avenir sportif et aussi sur des dispositions économiques à envisager.

Ces questions sont légitimes et nous attendons tous de savoir de quoi demain sera fait et dans quel délai nous pourrons de nouveau envisager l'avenir.

La FFPS organise régulièrement des audioconférences. Il en ressort que, comme dans beaucoup de secteurs, chacun essaye de se projeter dans un contexte de complète incertitude. Seules des pistes de réflexion sont possibles, ces travaux doivent s'adapter au contexte évolutif et sont parfois rendus vains en raison des impératifs sanitaires.

2020 Année sportive blanche...(pas de compétitions internationales et nationales ni même de championnats régionaux) Ce n'est pas pour autant que les activités clubs et fédérales doivent s'arrêter. J'encourage, à chaque fois que cela sera possible, dans le respect des règles sanitaires exigées, de poursuivre les activités fédérales: école de pêche, formation, pêche, casting, sorties en bateau et aussi d'envisager un calendrier d'activité de rencontres sportives open ou amicales pour les quatre derniers mois de cette année.

### **La commission Mer FFPS étudie les pistes suivantes:**

Envoi en 2021 d'un maximum d'équipes nationales dans tous les championnats du monde, chose que depuis 2016, création de la FFPS, nous n'avons jamais pu réaliser. Ce qui constituera pour 2021 une très forte dépense en puisant dans les réserves réalisées antérieurement.

Cela doit permettre à nos meilleurs d'avoir un objectif sportif et de se préparer avec tranquillité et efficacité pour 2021. Chaque responsable national de discipline déclinera dans le détail, pour le 31 octobre au plus tard, les prévisionnels de déplacement, les objectifs à atteindre, les programmes de préparation ainsi que les modes de sélection et près requis obligatoires.

Sur le plan économique, les délibérations du dernier comité directeur FFPS (le 12 mai) sont sans appel il n'y aura pas de gratuité de licence en 2020 et non plus en 2021. Sans rentrer ici dans le détail, les licences représentent 95% des ressources fédérales et il y a des dépenses autres que sportives incompressibles dans le fonctionnement fédéral.

Il est toutefois donné latitude aux commissions d'effectuer dans le cadre de l'exercice comptable 2020 des reversions exceptionnelles.

En dehors des reversions traditionnelles qui seront effectuées, la commission mer étudie une réversion conséquente en direction des clubs et envisage de soutenir les actions des écoles de pêche dans une proportion et un système non défini pour l'instant. Une étude budgétaire sera effectuée et proposée au comité directeur dans le dernier trimestre 2020.

Voilà mes pistes, mais je ne peux rien vous certifier aujourd'hui et il faut agir en humilité face à la situation que nous vivons, mais oui, la fédération pense à vous et aussi compte beaucoup sur vous.

Nous savons que beaucoup d'entre vous ont pris les choses en mains de façon très réactive. Nous espérons pouvoir vous apporter un petit supplément qui permettra à notre sport, à votre structure de continuer à écrire encore de belles pages et de beaux souvenirs.

Vous souhaitant, plus que jamais, de prendre soin de vous, de vos proches et de vos adhérents.

Patrick MORGA

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'PM', with a long horizontal line underneath it.